



**Les Archers Saintais** vous invitent à leur concours de

# TIR NATURE

2x21 cibles

**LE 12 SEPTEMBRE 2021**

**Qualificatif pour la Coupe de France 2022**

**Ouvert à toutes les fédérations en tir loisir**

**Terrain de «La Pichauderie» 17100 SAINTES**

**N 45°45'15" - W 0°36'28"**

**Arbitres : Michel Armengol et Chantal Le Floch (arbitre stagiaire)**

**Engagements : Adultes 12.00 €**

**Jeunes (B, M, C, J) 8.00 €**

8h00 Ouverture du greffe

Café, thé et chocolat chaud du matin offerts

**9h00 Départ des pelotons**

Règlement par chèque, CB ou espèces

Les pelotons seront faits par l'organisateur

Les justificatifs seront vérifiés selon l'instruction fédérale N° 2013-01 du 16 septembre 2013

**Pour les jeunes : passeport obligatoire avec l'autorisation d'intervention signée par les parents.**

**Respect du protocole sanitaire Anti-Covid en vigueur à cette date. Contrôle du Pass Sanitaire**

- ⇒ Masque Obligatoire au Greffe, sur le parking d'accueil et dans l'espace Restauration
- ⇒ Port du masque en peloton obligatoire lors des déplacements et de la récupération des flèches.
- ⇒ Il peut être enlevé au départ du piquet d'attente et doit être remis après le tir.
- ⇒ Chaque archer doit être en possession de ses masques et de son flacon de gel hydroalcoolique.

***Pas de restauration ni sandwichs le midi.***

Les résultats seront proclamés à l'issue des tirs. Pas de remise de récompenses.

**PRÉVOIR DES BOTTES SI PÉRIODE PLUVIEUSE. INTERDICTION FORMELLE DE FUMER SUR LE PARCOURS**

**Inscriptions :**

Olivier Douteau : 06 22 11 16 21

e.mail : [concours.arc.saintes@gmail.com](mailto:concours.arc.saintes@gmail.com)

Courrier : 31 rue du Cormier 17100 Saintes



Petit rond-point  
près du pont métallique  
direction Bussac-sur-Charente  
Barrière ouverte  
Prendre le chemin



Barrière ouverte  
Prendre le chemin